

Paris,
le vendredi 25 mars 2011

Émetteur : DDARH - Observatoires régionaux

Objet : Questionnaire des observatoires inter- régionaux

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Depuis la signature du protocole d'accord relatif au dialogue social du 31 mars 2010, la mission des observatoires inter-régionaux ne se limite plus au seul protocole d'accord du 30 novembre 2004 relatif au dispositif de rémunération, mais s'étend à l'évaluation de la mise en œuvre, au plan local, de l'ensemble des protocoles d'accords négociés au niveau national.

Ainsi, cette année, le questionnaire, complétant les données issues des éléments de paye, cherchera à rassembler un nombre plus limité d'éléments touchant à la politique de rémunération, tout en élargissant son champ d'investigation à l'accord sur les seniors et la gestion des secondes parties de carrières ainsi qu'à celui sur la promotion de la diversité et de l'égalité des chances.

La saisie informatique du questionnaire, en ligne, sera ouverte du 28 mars au 29 avril 2011 et accessible sur le portail RH de l'Ucanss, dans le fil des actualités RH, par le lien suivant :

<http://extranet.ucanss.fr/portail/portal/default/PRESSOURCESHumainesNC>

Par ailleurs, une version PDF téléchargeable du questionnaire est disponible au même emplacement, en utilisant le même lien.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et accompagner au mieux votre participation aux travaux des observatoires inter-régionaux 2011.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des personnes à contacter au sein de l'Ucanss :

- Jean-Louis TARDIVAUD - Responsable des Observatoires 01 45 38 83 28
- Nathalie THOUVENOT - Chargée de mission 01 45 38 82 81
- Leïla SAKER - Chargée d'études RH 01 45 38 81 68

Ou par courriel à « observatoires.regionaux@ucanss.fr »

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,
l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard

Directeur

